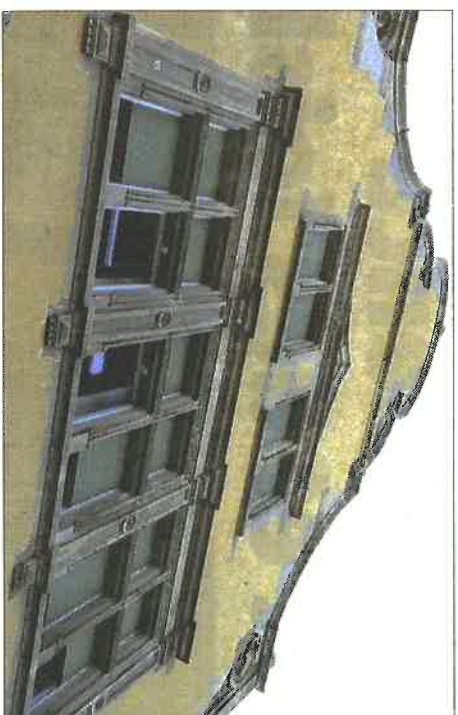




L'entrée, vue de l'intérieur.



La façade rénoverée, sans modifier les ouvertures.



L'entrée de l'ancienne salle d'audience.

Patrimoine Cernay : des logements et la médecine du travail dans l'ancien tribunal

Depuis des années, l'état de l'ancien tribunal de Cernay se dégradait. Il a commencé à revivre au printemps : l'association Aléos a racheté le bâtiment à l'État pour le réhabiliter et aménager quatre logements sociaux ainsi que des locaux pour la médecine du travail. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin de l'année.

Difficile de passer devant cet ancien très bel édifice sans soupçonner : depuis des années, les Cernéens n'ont pu que constater la dégradation du tribunal de Cernay. En regrettant qu'une nouvelle vie ne soit pas donnée à ce bâtiment de 700 m² construit en 1906, qui a été vidé progressivement de ses occupants et fermé définitivement au public il y a plusieurs années de cela (lire ci-dessous).

Mais enfin, le tribunal va reprendre vie. Certains regretteront peut-être son utilisation (lire ci-dessous) mais le fait est là : l'édifice, qui était dans un état de délabrement avancé (surtout depuis l'hiver dernier), a retrouvé des couleurs. Le chantier de réhabilitation a commencé en février. Il est mené par l'association Aléos, qui a racheté le tribunal au ministère de la Justice, en octo-



Les parties classées au patrimoine national de l'ancien tribunal cernéen doivent être conservées : le vestibule, le hall, l'escalier de grès intérieur et les façades, notamment.

Photos Arnaud Viry

bre 2012. Aléos est une association haut-rhinoise qui, depuis 1951, s'occupe de racheter des logements pour des personnes en difficulté. La structure est propriétaire de 1600 logements dans le département, dont la résidence sociale (l'ancien foyer) de Cernay. Elle fonctionne avec différentes fondations, dont celle de l'abbé Pierre ou celle du Patrimoine, pour le cas cernéen.

Aléos a racheté le tribunal afin de créer quatre logements de 65 à 100 m², destinés à des familles monoparentales (la situation, au centre-ville et à côté des écoles, est

idéale). Ces appartements seront situés dans les étages (trois au premier niveau, un au second). Au rez-de-chaussée sera installée la médecine du travail, trop à l'étroit dans ses locaux actuels, à quelques centaines de mètres de la. « Nous faisons souvent de la mixité, comme là en conjuguant logements et activité tertiaire », explique Loïc Richard, le directeur d'Aléos.

La contrainte majeure (outre l'état de dégradation avancé) : le fait que plusieurs secteurs du bâtiment soient classés au patrimoine national. C'est le cas du hall, du vestibule, de la façade et de



Un pont a été créé à l'arrière du bâtiment, pour l'accès des véhicules.

Batailles de prétoire

La profonde réforme judiciaire de 1958, qui allait de pair avec la nouvelle constitution, a supprimé les justices de paix, dont celle de Cernay. Ne restant dans le bâtiment que le livre foncier et un bureau de l'enregistrement pour les vignettes et la distillation, notamment. A l'étage, on logeait parfois des gendarmes ou des CRS. Dans la cave, le tribunal de grande instance de Mulhouse y avait stocké des archives.

Le 5 avril 2002, une partie du tribunal a été inscrite à l'inventaire des monuments historiques pour la façade, la toiture, la clôture et la magnifique grille en fer forgé, le vestibule, le hall d'entrée et l'escalier avec son plafond striqué en étoile.

Des années durant, l'État - propriétaire du bâtiment - et la Ville, ont discuté, sans que l'on aboutisse à une solution heureuse. La Ville voulant recevoir le tribunal pour l'euro symbolique et l'État ne voulant rien lâcher gratuitement, alors que pendant des années, aucun entretien important n'avait été fait. Des amateurs de l'histoire locale mais aussi des habitants aimant leur ville, avaient proposé le rachat du bâtiment par la Ville en proposant d'aménager la salle d'audience en

Une lente condamnation

Pendant plus d'un siècle, le tribunal a été l'un des plus beaux bâtiments de la ville.

Le 25 novembre 2009, la greffière du livre foncier Marie-Odile Fuchs, a terminé sa dernière journée de travail au tribunal de Cernay. Le service chargé de la tenue du livre des propriétés immobilières pour le canton de Cernay a été transféré à Thann. D'ailleurs, les greffes du livre foncier de Saint-Amarin et de Masevaux sont également supprimés. Les livres proprement dits, de même que les dossiers des annexes conservés à Cernay depuis 1902, ont été transférés dans un local de conservation à Habsheim. Depuis cette date, tout se fait avec des ordinateurs interconnectés.

Ce transfert et ces changements ont fait suite à la réforme judiciaire qui a supprimé certains tribunaux annexes et les services détachés du livre foncier.

Après la suppression du bureau foncier, les archives judiciaires ont été déposées aux archives de-



Le tribunal impérial vers 1904 avec, à gauche, les écoles inaugurées en 1889.

Collection Bernard Zadrava

partementales à Colmar, le grand tableau noir indiquant la distribution des bureaux a été entposé au tribunal d'instance de Thann de même que les vieux livres documentaires qui garnissaient le bureau. Des particuliers avaient pu acquérir du mobilier pour en faire des dons. Ainsi, le classeur des plans a été donné à la Société d'histoire et d'archéologie de Cernay, le coffre-fort au presbytère d'Uffholtz, le pupitre d'écriture sur lequel les greffiers écrivaient debout, à la salle des vigneron

Saint-Urbain d'Uffholtz. Ainsi s'est vidé un palais de justice qui avait fonctionné pendant plus d'un siècle. Il avait été bâti entre 1900 et 1904 dans le style néo-rennaissance par l'architecte du gouvernement impérial allemand Ludwig Wolff.

La construction avait fait suite à la pression exercée sur la Ville par le gouvernement de Berlin, pour financer le tribunal. Avant la révolution, la justice était rendue dans une salle de la mairie, actuelle-

ment rue Poincaré. En 1878, la Ville ajouta un étage à son hôtel de ville pour y loger le tribunal. Ce n'est qu'en 1900 que l'on commença la construction du tribunal dans l'actuelle rue Georges Risler. A cette époque, le village comptait 4834 habitants et à l'ouverture du bâtiment, il y avait un juge, Julius Coeper, un juge suppléant, Louis Baudry, choisi parmi les notables de la ville, un greffier en chef, deux assesseurs et trois actuares chargés de rédiger les actes. On évoque, pour l'époque, environ 250 affaires civiles, 180 affaires pénales et 400 petites infractions traitées par le Kaiserliches Amtsgericht.

Le tribunal a été l'un des rares bâtiments à avoir été préservé lors des destructions de la Première guerre mondiale et est considéré par tous comme le plus beau bâtiment civil de la ville. Le bureau de poste d'après la première époque possède une certaine ressemblance. Ces bâtiments devaient montrer l'importance de l'administration impériale.

Artoine Berg

salle de conférence, qui fait toujours défaut à Cernay, de confier un étage à la Société d'histoire et d'archéologie de Cernay et environs pour y ranger sa bibliothèque historique, de classer sa volumineuse documentation, d'avoir une salle de réunion et de travail tout en lui confiant de nouvelles missions telles que collecter des archives actuelles des familles ou de l'économie. A l'étage, la ville aurait pu déposer ses archives publiques et aménager des logements dont un pour un jardin. L'idée avait été jugée si bonne, qu'elle a fini en eau de boudin. Et l'on arriva à la vente aux enchères, une seconde fois. Le bâtiment a été acquis par l'association Aléos en juin 2013.

A.B.